

Pour diffusion immédiate
Le 19 décembre 2013

Nouvelle loi visant à protéger les renseignements médicaux personnels

WHITEHORSE — Une importante étape a été franchie relativement à la protection des renseignements médicaux personnels des Yukonnais grâce à l'adoption de mesures législatives par l'Assemblée législative du Yukon, la semaine dernière.

« *La Loi sur la protection et la gestion des renseignements médicaux* vise à hausser la barre relativement à la confidentialité et à la sécurité des renseignements médicaux personnels », a déclaré le ministre de la Santé et des Affaires sociales, M. Doug Graham. La Loi fera également en sorte de donner aux professionnels de la santé l'accès nécessaire à l'information dont ils ont besoin pour offrir, maintenant et dans l'avenir, des soins de santé encore plus efficaces aux Yukonnais. »

Grâce à cette *Loi*, le gouvernement pourra améliorer encore davantage les services de santé au Yukon par l'établissement de normes relatives au système de dossiers médicaux électroniques.

« Ces mesures législatives représentent une approche moderne et globale qui permettra au secteur de la santé de continuer à entretenir la belle mentalité qu'il a adoptée à l'égard de la confidentialité et de la sécurité des renseignements médicaux personnels », a ajouté M. Graham.

Le ministère de la Santé et des Affaires sociales a commencé à élaborer ce texte de loi complexe en 2009; il s'est assuré de la collaboration des intervenants clés, de l'Ordre des médecins du Yukon, de l'Association des infirmières et infirmiers autorisés du Yukon, de la Commission sur la santé du Conseil des Premières nations, de la Régie des hôpitaux du Yukon et des pharmaciens.

Le commissaire à l'information et à la protection de la vie privée a aussi participé au processus.

La *Loi* entrera en vigueur lorsque le secteur de la santé aura eu le temps d'ajuster son mode de fonctionnement, si nécessaire, afin de se conformer aux nouvelles mesures législatives

-30-

Renseignements :

Elaine Schiman
Communications
Conseil des ministres
867-633-7961
elaine.schiman@gov.yk.ca

Nicole Goulah
Communications
Santé et Affaires sociales
867-456-6145
nicole.goulah@gov.yk.ca

Communiqué numéro 13-323

Stay up to date with the latest Yukon government news by subscribing to our RSS feed here:
<http://www.gov.yk.ca/news/rss.html>. Or follow us on Twitter @yukongov.